

N°894
AUTOMNE 2016

PRÉSENCE ÉNERGIES

LE TRIMESTRIEL DES ADHÉRENTS
DE LA CFE ÉNERGIES

DOSSIER SPÉCIAL

ÉLECTIONS

CE/DP

> LE 24 NOVEMBRE 2016

Pages 8-9

HINKLEY POINT :
RETOUR SUR LA
BATAILLE DE LA CFE
POUR ÉVITER UN
TRAFALGAR ATOMIQUE

Pages 24-25

LOBBYING :
LA CFE ÉNERGIES
PLACE SA VOIX

Pages 28-29

DIX
COMMANDEMENTS
POUR ÉVITER
LES VIRUS !



Sommaire

- **Actus TPE**p.4
 - MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LES ÉLECTIONS DANS LES TPE !

- **Actus des ENN**p.5
 - ELD : les évolutions continuent

- **Actus Territoires**p.6
 - EBULLESCENCE : morceaux choisis

- **Actus EDF**p.8-9
 - HINKLEY POINT : retour sur la bataille de la CFE pour éviter un Trafalgar atomique

- **Actus ENGIE**p.10
 - RÉGULATION DES INFRASTRUCTURES GAZIÈRES

- **DOSSIER**p.11-22
 - Élections CE/DP 2016

- **Actus Internationales**p.23
 - 2^{ÈME} CONGRÈS D'INDUSTRIALL EUROPEAN TRADE UNION : la CFE Énergies exporte ses valeurs

- **Actus Politiques**p.24-25
 - LOBBYING : la CFE Énergies place sa voix

- **Actus Séniors**p.26
 - L'UNIR : l'union qui fait la force... des retraités

- **Restez Branchés**p.28-29
 - DIX COMMANDEMENTS POUR ÉVITER LES VIRUS !

- **Culture**p.31



PRÉSENCE ÉNERGIES LE MAGAZINE

N° 894 AUTOMNE 2016

Publication trimestrielle de la Fédération
CFE-CGC Énergies
59 rue du Rocher 75008 Paris
Tél. : 01 55 07 57 00
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com

Directeur de la publication : William VIRY-ALLEMOZ.

Rédactrice en chef : Hélène LOPEZ.

Secrétaire de rédaction : Karina AOUES.

Comité de rédaction : Hamid AIT-GHEZALA,
Stéphane CHERIGIE, Hervé DESBROSSES,
Dominique LABOURE, Cécilia LEBRUN, Frédéric LETTY,
Hélène LOPEZ, Manuela OLRV, François PERNIOLA,
Henri PRIEUR, Éric VALBOUSQUET.

Ont participé à ce numéro : Christophe AGOGUE,
Hamid AIT GHEZALA, Laurent CARLES, Françoise
DUMON, Alexandre GRILLAT, Philippe LAZZAROTTO,
Pierre LICHON, Hélène LOPEZ, François PERNIOLA,
Henri PRIEUR, Éric VALBOUSQUET.

Illustrations : Leslie BOULAY-CLAVERIE.

Photos : ©CFE ÉNERGIES - ©Shutterstock - ©Freepik

Conception/réalisation : **Signedestemps**

ISSN : 0398-8457.

N° de commission paritaire : 0621 S 06880.

Dépôt légal : 2011.

Imprimerie La Centrale de Lens.

Prix de l'abonnement : 76,22 €.



ADOPTONS TOUS L'AIR DE LA CAMPAGNE !



À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la campagne électorale pour les élections professionnelles de notre branche des IEG battra son plein. En première approche, l'enjeu est bien sûr d'améliorer notre score de 2013, d'obtenir plus d'élus parrainés par l'Alliance CFE UNSA Énergies et de conforter notre représentativité. Mais ces résultats ont une portée beaucoup plus large. Dans un contexte où le secteur énergétique en Europe et en France subit de profondes mutations et fait face à des enjeux colossaux, notre influence, notre capacité à faire évoluer les projets de décision et notre présence médiatique seront définies par ces élections. Aussi, que vous soyez élu ou non, candidat ou non, **votre action**

sera essentielle à notre succès car votre parole peut être d'or auprès de vos collègues. Cette campagne électorale est une campagne menée par une équipe de plusieurs milliers d'adhérents. **Et vous en faites partie.**

La rentrée a aussi été marquée par les questions sociales et industrielles : projet de réacteurs nucléaires de type EPR au Royaume-Uni, risque d'ouverture des concessions hydrauliques à la concurrence, menace sur les activités thermiques, atonie des marchés et rétrécissement des marges, « off shoring » à l'étranger des activités clientèles, cession d'activités gazières historiques non rentables, rares sont les entreprises de notre Branche qui se trouvent à l'abri de ce maelström économique et social. Et le corps social se trouve une nouvelle fois en première ligne pour en supporter les dures conséquences.

Plus récemment, la question de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim est l'illustration de l'incohérence de la politique gouvernementale avec des décisions basées sur des aberrations industrielles, économiques et sociales. Depuis quelques années, toute publicité est accompagnée de la mention « l'énergie est précieuse, économisons-la ». Oui, notre patrimoine industriel est précieux, tout comme la compétitivité de notre économie et la qualité de notre environnement. **Alors protégeons le monde de l'énergie** qui est la clé du XXI^{ème} siècle, car sans énergie, l'ère numérique ne pourra se développer. Il est donc urgent que les pouvoirs publics recouvrent une vision et une stratégie industrielle pour notre pays.

Durant cette période, vous pouvez compter sur la Fédération pour continuer à œuvrer auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et de la Commission européenne pour défendre nos entreprises et leurs salariés. Mais pour garantir nos acquis sociaux, nous devons aussi accepter d'en parler et les prochaines élections politiques en seront assurément l'occasion.

D'ici là, je compte sur vous pour placer l'Alliance CFE UNSA Énergies en tête des votes le 24 novembre. Cette victoire sera la vôtre !

.....
William VIRY-ALLEMOZ
Secrétaire Général de la CFE Énergies

Mobilisation générale pour les élections dans les TPE !

Vous qui lisez ces lignes, vous connaissez sans doute des personnes qui travaillent dans des TPE¹. Dans ces entreprises, les élections professionnelles auront lieu du 28 novembre au 12 décembre prochains. La CFE-CGC se mobilise sur le terrain afin d'inciter les salariés des TPE à voter pour qu'ils soient représentés, au même titre que le sont les salariés des grands groupes. Alors, vous aussi parlez-en autour de vous !

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les PME et les TPE représentent près de 99 % des entreprises françaises. À elles seules, les TPE génèrent 20 % des emplois salariés. Ces Très Petites Entreprises sont donc incontournables sur le plan économique et leurs salariés peuvent faire entendre leurs voix.

Les élections dans les TPE ont été créées en 2010 par la **Loi sur le Dialogue social**. En votant pour la CFE-CGC, les salariés cadres, ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise et Force de vente cotisant à une caisse de retraite cadre (AGIRC) seront représentés, à partir de **juillet 2017**, au sein des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles. Le résultat de ces élections servira aussi à déterminer le calcul du nombre de Conseillers Prud'homaux pour chaque Organisation Syndicale. Des enjeux régionaux et nationaux de premier ordre !



DES BRANCHES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉES

Les métiers du bâtiment, du service et du commerce, les pharmaciens d'officine, les vétérinaires, les Offices notariaux... sont concernés par ces élections.

En 2012, la CFE-CGC avait recueilli près de 27 % des voix dans le collège « cadre ». Si ce taux est très bon, il ne se calcule que sur 10,38 % de votants. D'où la mobilisation de la Confédération pour ces élections 2016 afin d'inciter le plus grand nombre à s'exprimer. Comme le précise **Pierre LICHON**, Secrétaire National en charge des Unions et de cette élection :



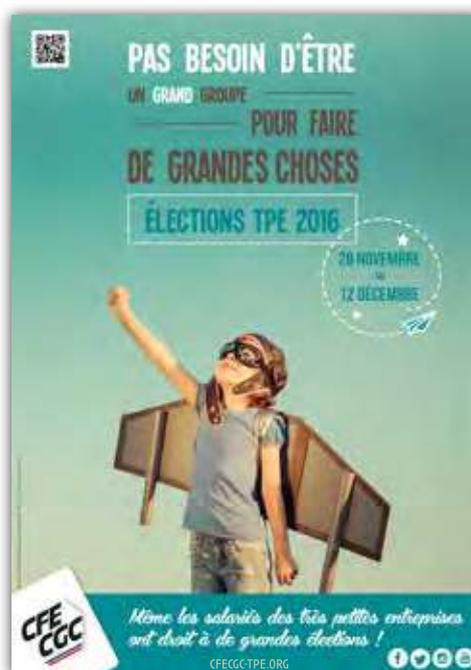
Comme tous les salariés, ceux des TPE rencontrent des problèmes d'évolution de salaire, de formation, d'amplitude de leur journée de travail, etc ...

Il n'y a pratiquement jamais de RH dans ces sociétés. Ils sont en lien direct avec leurs patrons, souvent eux-mêmes démunis face à la versatilité de la loi et des normes.

La CFE-CGC apporte déjà une aide aux salariés des grandes entreprises.

En votant CFE-CGC du 28 novembre au 12 décembre 2016, les salariés des TPE seront également défendus par la CFE-CGC !

Les résultats de ce scrutin devraient être publiés le 22 décembre 2016.



¹ Très Petites Entreprises qui comptent moins de 11 salariés

Entreprises locales de distribution : les évolutions continuent...

Gaz et Électricité de Grenoble, Électricité de Strasbourg, ES Réseaux¹, Séolis (Niort), Gérédis Deux-Sèvres², Sorégies (Poitiers), SRD³, Regaz⁴, Gaz de Bordeaux, Gedia (Dreux), RSEIPC⁵... La liste des entreprises locales de distribution (ELD) touchées à des degrés divers par des transformations ne cesse de s'allonger.

Pour certaines, ces évolutions interviennent suite aux demandes répétées de la CRE⁶ afin que la séparation des réseaux soit conforme aux exigences réglementaires. Concrètement, il s'agit :

- ⚡ de la séparation de l'activité de gestion du réseau de distribution (GRD) pour GEG,
- ⚡ de la clarification et du transfert de salariés entre « maison-mère » ou fournisseur ou encore « maison-mère » et GRD (Séolis/Gérédis, Sorégies/SRD, Régaz/Gaz de Bordeaux, Électricité de Strasbourg/ES Réseaux),
- ⚡ du passage des compétences énergies de syndicats locaux aux métropoles ou aux communautés d'agglomération pour ce qui concerne la RSEIPC et GEG.

D'autres évolutions pourraient avoir des impacts importants sur les **plans économiques** et **sociaux** comme l'élargissement de ces entreprises vers des compétences hors IEG au travers de Sociétés d'Économie Mixte Locales (SEML). Si, à la marge, des compétences liées à la gestion d'activités liées aux réseaux (y compris eau ou câble) peuvent être intéressantes, d'autres ne trouvent pas de synergies réelles. Le risque serait alors de **détourner ces entreprises de leur objet social**, notamment en captant les revenus des réseaux électriques et gaziers nécessaires à l'intégration des compteurs intelligents, à la mise à niveau des systèmes d'information, à la rénovation de réseaux ou encore à l'enfouissement des réseaux électriques.

Les syndicats d'employeurs nous ont fait part des difficultés économiques des ELD sur ces points en avril dernier. La CFE Énergies ne peut qu'être inquiète sur ces évolutions déjà en cours ou programmées. Nous pensons que, pour mieux assurer leur pérennité, ces entreprises peuvent envisager des rapprochements entre elles : cette solution a souvent démontré sa pertinence par le passé.



¹ Électricité de Strasbourg Réseaux (GRD)

² GRD des Deux-Sèvres

³ GRD de la Vienne

⁴ GRD Gaz à Bordeaux

⁵ Régie du Syndicat Électrique Intercommunal du Pays Chartrain, bientôt SEML

⁶ Commission de Régulation de l'Énergie



ebullescence
Construire l'avenir avec les nouvelles générations

morceaux choisis



Souvenez-vous, dans notre précédent numéro, nous vous avons présenté Ebullescence, notre initiative pour construire l'avenir avec les nouvelles générations. Nous vous livrons quelques idées de jeunes salariés adhérents, émises lors de notre séminaire du même nom. À méditer.

ILS ONT DIT ...

... À PROPOS de la figure du manager

« Le manager doit relayer les attentes de ses collaborateurs et pas uniquement celles de la hiérarchie. »

« Le manager doit connaître un minimum du métier pour pouvoir évaluer ses collaborateurs. Il pourrait passer une demi-journée par trimestre avec son collaborateur à son poste de travail. »

... À PROPOS de l'entretien individuel

« Il doit être associé à des points d'étapes dans l'année pour faire un bilan ou recadrer la trajectoire s'il y a lieu. »

« Pourquoi ne pas développer la pratique du 360° pour que le manager sache ce que son collaborateur pense de lui ? »

... À PROPOS de la reconnaissance

« La rémunération variable doit être une source de motivation et non de frustration. »

« La reconnaissance doit être basée sur l'atteinte d'objectifs et pas seulement sur une logique historique. »

... À PROPOS du parcours professionnel

« Il faut permettre une évolution de poste plus rapide si les objectifs sont atteints. »

« Le management ne doit pas être la seule voie possible pour faire carrière. »

... À PROPOS de l'entreprise

« Je souhaite que mon entreprise devienne une ressource : mise à disposition de plateforme numérique, soutien scolaire aux enfants, offres de services. »

« L'entreprise doit m'accompagner et me faire grandir. »

... À PROPOS de l'équilibre vie privée/ vie professionnelle

« Il faut développer le télétravail. C'est un levier de l'équilibre pro/perso. »

« Il faudrait disposer d'un crédit de temps pour choisir dans la semaine son mode de travail : présentiel ou à distance. »

... À PROPOS du parcours idéal

« Ce serait un parcours qui ne heurterait pas la vie privée (conjoint, zone géographique). »

« Je veux être acteur de mon parcours professionnel. »

... À PROPOS de la fidélité à l'entreprise

« Je suis fidèle, si l'entreprise est loyale. »

« Je suis fidèle à un manager, à un poste, à des valeurs, pas à l'entreprise. »

... À PROPOS des raisons qui feraient quitter l'entreprise

« Ce serait l'absence d'évolution. »

« Moi, ce serait la casse des entreprises et du service public. »

... À PROPOS des raisons qui font rester dans l'entreprise

« L'équilibre vie professionnelle/vie personnelle. »

« Le sentiment d'être utile, d'apporter quelque chose à l'entreprise. »





Le ciel est maintenant un réservoir

Avec ENGIE, l'énergie est maintenant plurielle.

Premier producteur éolien en France,
avec plus de 130 parcs, ENGIE explore et développe
de nouvelles solutions pour **réduire durablement
les émissions de carbone.**

engie.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

HINKLEY POINT : retour sur la bataille de la CFE pour éviter un Trafalgar atomique

Comme vous le savez, la CFE Énergies a bataillé depuis janvier 2016 pour différer le projet de construction de 2 EPR à Hinkley Point en Grande Bretagne. Votre magazine vous invite à une rétrospective des principaux épisodes de ce feuilleton. Au-delà de ce regard dans le rétroviseur, il vous livre une analyse des facteurs qui ont fragilisé le navire EDF au fil du temps.

EDF est de longue date un des navires amiraux de l'industrie française. Et cela n'est pas prêt de s'arrêter puisque sans électricité, il ne peut y avoir de révolution numérique ni d'industrie du futur, dite 4.0 !

Mais, nos décideurs obnubilés par le court-termisme électoral et financier n'ont eu de cesse, depuis quinze ans, d'exiger d'EDF tout et son contraire, croyant le navire EDF insubmersible. **S'endetter pour verser des dividendes déconnectés des réalités économiques, accompagner à ses frais le développement d'énergies renouvelables (via la dette CSPE¹), soutenir dans le même temps la concurrence, le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité des entreprises...** La liste des charges qui pèsent sur le navire EDF est bien trop longue, comme en atteste le triste feuilleton de la fermeture de Fessenheim.



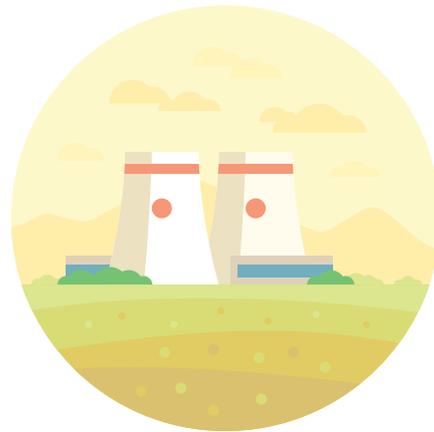
VOTRE FÉDÉRATION A MENÉ UNE BATAILLE ACHARNÉE

De navire considéré comme insubmersible, ces décideurs auront donc réussi l'exploit d'amener le bateau EDF juste au-dessus de la ligne de flottaison. Ils l'ont mis en situation périlleuse, avant une longue traversée, vu le mur d'investissements à réaliser pour assurer dans la durée la sécurité des approvisionnements électriques du pays. C'est donc fragilisé que le bateau EDF doit désormais affronter deux tempêtes.

¹ Contribution au Service Public de l'Électricité

² Commission de Régulation de l'Énergie

³ China General Nuclear Power Corporation



- 1/** La première, c'est celle d'un **prix de marché durablement déprimé** qui fait perdre toute rentabilité aux activités des électriciens européens et qui dissuade les investissements industriels.
- 2/** La seconde, c'est celle d'une **mutation digitale**, technologique et décentralisatrice qui bouscule les modèles d'activité des énergéticiens historiques.

Il y a donc urgence à débarrasser des multiples charges le bateau EDF pour qu'il puisse affronter ces tempêtes et éviter les icebergs. Saluons l'armateur d'EDF, l'État, pour avoir enfin commencé à en prendre conscience avec une première augmentation de capital et avec le prix donné au carbone. Mais cette prise de conscience reste infime quand on voit la désinvolture avec laquelle le gouvernement et la **CRE**² jouent avec les tarifs de l'électricité.

Il ne fallait pas ajouter dans la précipitation la cargaison britannique d'Hinkley Point, sans l'avoir allégée avant. Ce projet, héritier d'une acquisition de British Energy en 2008 à un prix exorbitant, s'élève à plus de **20 milliards d'euros**, dont 16 financés sur les fonds propres d'EDF et le reste par son partenaire chinois **CGN**³.





Votre Fédération a mené une bataille acharnée contre le lancement précipité de ce projet. Et cela, même si elle en soutient le principe qui permettrait à EDF et à la filière nucléaire française d'être leader de la relance du programme nucléaire britannique. Tout simplement parce que les conditions de la réussite ne nous semblaient pas réunies face aux risques majeurs encourus et qu'il valait mieux prendre le temps de les réduire.

Outre les risques d'un **financement en fonds propres** inédit dans l'histoire d'EDF, les **incertitudes techniques** liées au lancement du projet – encore aucun EPR en fonctionnement – et le **caractère irréaliste des délais** de construction ne peuvent qu'inquiéter. Nous savons également que ces deux EPR britanniques, très onéreux et aux caractéristiques particulières liées à la Grande-Bretagne, ne serviront que peu le renouvellement du parc nucléaire français, hormis le maintien des compétences de l'ingénierie nucléaire française. Le lancement de ce projet intervient en outre dans un contexte d'incertitudes, renforcé par le **Brexit**. Ainsi, la « National Audit Office », équivalent britannique de la Cour des Comptes, s'est inquiétée cet été du coût pour le contribuable anglais du contrat de rachat garanti dont bénéficie Hinkley Point. Une réaction qui illustre les débats sur la solidité de ce contrat, pourtant censé être la pièce maîtresse du projet, sa rentabilité et son intérêt pour EDF. Ceci a peut-être expliqué le temps qu'a souhaité prendre **Theresa MAY**, la nouvelle Première Ministre britannique, avant de prendre sa décision mi-septembre.

C'est bien pour réduire les risques que nous avons exigé d'attendre le résultat du référendum sur le Brexit avant d'aller plus loin. C'est pour cela aussi que nous avons considéré qu'il valait mieux attendre la mise en service du **1^{er} EPR** (Flamanville ou Taishan) avant d'engager tout nouveau chantier, comme le préconisait la mission ROUSSELY en 2010. **Ce report aurait permis de bénéficier d'un modèle de réacteur éprouvé, avant d'engager davantage de fonds propres d'EDF sur la technologie EPR.** Il aurait pu permettre d'accélérer la préparation d'un EPR optimisé, destiné à assurer le renouvellement du parc français. Cette option aurait pu être aussi au cœur d'une coopération franco-britannique, non asservie aux intérêts chinois. Intérêts déjà illustrés par la volonté d'avancer rapidement sur le projet de réacteur Hualong à Bradwell, sitôt les contrats Hinkley Point signés le **29 septembre**.

Réduire les risques, créer les conditions d'une pleine réussite d'Hinkley Point, c'est alléger la cargaison britannique pesant sur EDF. C'est aussi éviter de sacrifier les investissements en France au nom d'un

projet britannique qu'EDF doit financer sur ses fonds propres sans en avoir les moyens. Car la priorité pour EDF et la filière nucléaire française, c'est bien **de réussir le grand carénage et de préparer le modèle de réacteur qui sera au cœur du renouvellement du parc.**

Enfin, ce projet, comme tout projet industriel ou toute stratégie d'entreprise, ne peut réussir contre le corps social de l'entreprise, l'équipage du navire EDF. Pourtant, il est passé en force, au-delà de l'opposition d'une intersyndicale qui représente 80 % des salariés d'EDF et des actionnaires salariés. Les droits du Comité Central d'Entreprise à disposer de toutes les informations sur ce projet d'importance ont été bafoués. Qui plus est, la décision du Conseil d'Administration du 28 juillet est on ne peut plus contestée du fait de l'opposition unanime des administrateurs salariés, fait inédit dans l'histoire d'EDF s'agissant d'un investissement industriel de l'entreprise. Une décision d'autant plus controversée qu'elle a également amené un administrateur indépendant à s'y opposer et un administrateur présenté par l'État à démissionner.


EDF N'A PAS LE DROIT À L'ERREUR !




Ce passage en force est unique dans l'histoire d'EDF. Il s'est fait au mépris d'une gouvernance exemplaire et d'un dialogue social de qualité, bien loin de ce qu'un projet aussi massif, aussi risqué et engageant pour l'avenir d'EDF aurait mérité. Maintenant que la décision est prise, c'est parce que les risques du projet et les questions de fond sur l'avenir de la CFE Énergies sera des plus vigilantes pour que tout soit mis en œuvre pour maîtriser l'ensemble des risques du projet Hinkley Point et en assurer le succès : « *le plus dur commence* » et EDF n'a pas le droit à l'erreur !



Régulation des infrastructures gazières ENGIE

POUR UN TARIF D'ACCÈS AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT DE GAZ À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Votre Fédération Énergies a répondu à la CRE¹ aux questions posées, dans le cadre de la consultation publique sur le prochain tarif d'utilisation du réseau de transport de GRTgaz² (appelé aussi « ATRT6³ »). Elle a, en particulier, réaffirmé le rôle incontournable du gaz et des infrastructures gazières dans le mix énergétique français en pleine transition. Elle a défendu la nécessité de préserver les capacités d'investissement de GRTgaz afin d'assurer la qualité, la fiabilité, la sécurité, la performance et la disponibilité des outils industriels. Elle a également

insisté sur le fait que le nouveau tarif devra garantir les investissements dans l'innovation afin de se préparer aux mutations technologiques de demain.

Pour la CFE Énergies, ce qui est primordial, au travers de ce nouveau tarif, c'est l'avenir de l'entreprise et de ses salariés, basé sur la pérennité d'outils industriels utiles, au service de tous ses clients. Cette ambition passe d'abord par le maintien des compétences clés, donc des personnels formés et motivés capables d'entretenir et d'exploiter les réseaux existants pendant de nombreuses années.

C'est cette position que la CFE Énergies a défendu auprès du Président de la CRE, lors d'un entretien qui a eu lieu le 26 septembre dernier.

STORENGY

LA CFE ÉNERGIES PLAIDE POUR UNE RÉGULATION ÉQUITABLE DES STOCKAGES DE GAZ !

Suite à la loi de transition énergétique et après 18 mois de travail sur le projet de régulation des stockages du gaz, le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a finalement décidé, le **3 août 2016**, de ne pas présenter le projet d'ordonnance sur la régulation des stockages. Or, votre Fédération Énergies reste toujours attachée à ce dispositif de régulation des stockages pour plusieurs raisons.

Actuellement, deux facteurs mettent en péril l'activité de stockage du gaz : d'une part, l'abondance du gaz sur le marché qui conduit les opérateurs à ne pas faire appel au gaz stocké et, d'autre part, les prix du gaz qui sont eux très bas.

La régulation apparaît donc comme une solution de maintien des activités de stockage à court et à moyen terme. Votre Fédération poursuit son travail de lobbying auprès des pouvoirs publics afin d'aboutir à la régulation équitable des stockages, dernier maillon des infrastructures gazières. Elle continuera à défendre la nécessité d'inscrire les activités de stockage dans le cadre de la régulation.

C'est la solution pour permettre une égalité de traitement entre fournisseurs et pour garantir la pérennité des activités de stockage, essentielles à la sécurité d'approvisionnement.



¹ CRE : Commission de Régulation de l'Énergie. Elle fixe les tarifs d'utilisation des infrastructures gazières régulées.

² GRTgaz : Gestionnaire du Réseau de Transport du Gaz

³ ATRT6 : Accès des Tiers au Réseau de Transport de Gaz

ÉLECTIONS

CE/DP 2016

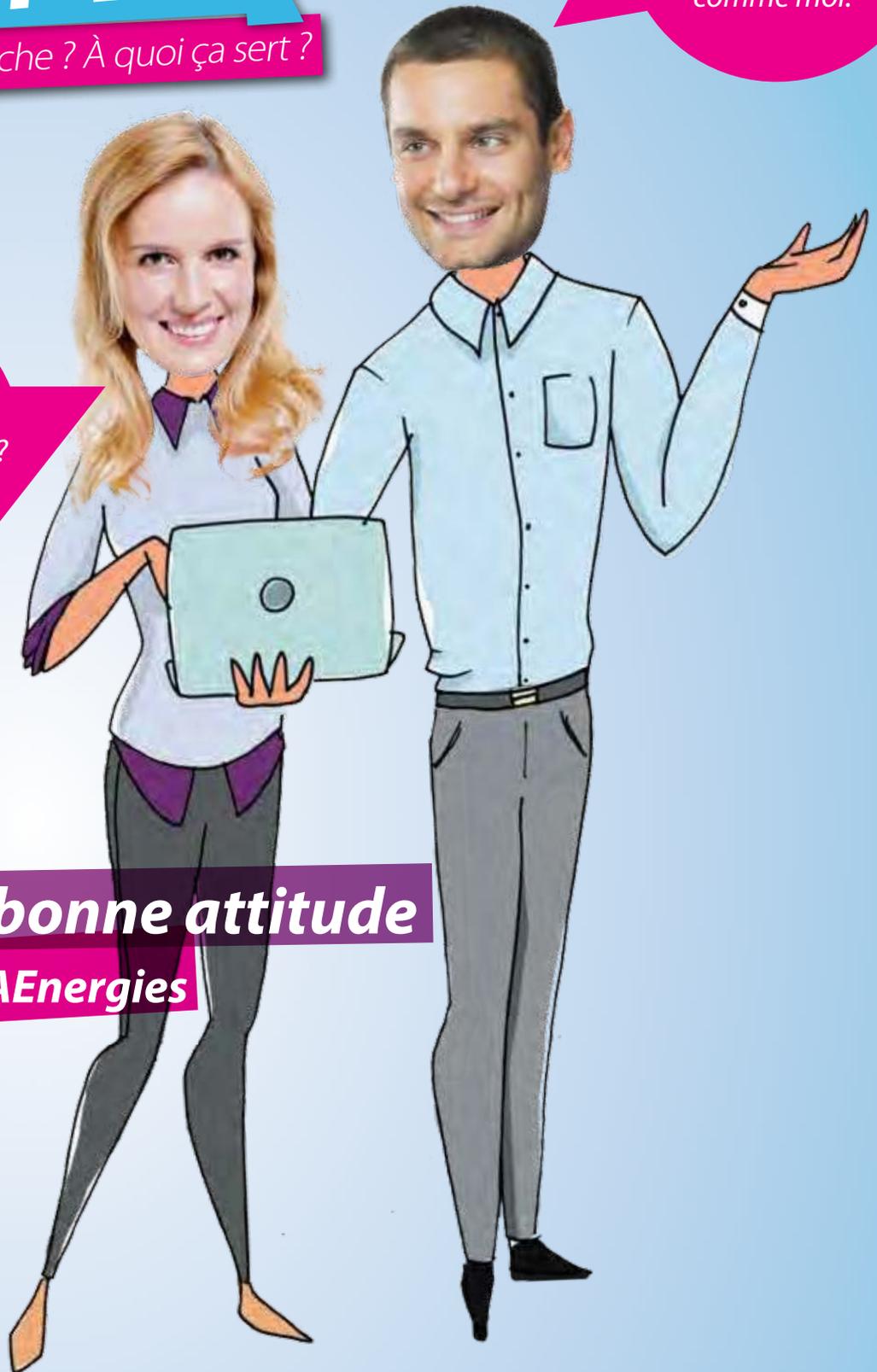
Comment ça marche ? À quoi ça sert ?

Évidemment !
Pour être sûr d'avoir
des représentants
qui pensent
comme moi.

Et toi ? Tu vas voter ?

J'adopte la bonne attitude

#jevoteCFEUNSAEnergies



Les Institutions Représentatives du Personnel (IRP) : à quoi ça sert ?

Si vous mélangez délégué du personnel ou délégué syndical... Si CE ou CHSCT vous évoquent d'obscures instances au sein desquelles de mystérieux personnages prennent des décisions inquiétantes... Ou encore si vous pensez que tout cela ne vous concerne en rien... Eh bien, ce dossier est fait pour vous ! Levez progressivement le voile sur ce grand mystère.
Étape 1 : à quoi servent les IRP ?

Découvrez le Comité d'Entreprise (CE)



Le Comité d'Entreprise ou d'Établissement (CE) est composé de vos élus et présidé par un représentant de l'employeur. Il se réunit tous les mois pour les entreprises de plus de 300 salariés et tous les deux mois pour les entreprises de moins de 300 salariés. Il est primordial d'être représenté.

Pourquoi ?

Parce que les employeurs ont l'obligation d'informer et de recueillir l'avis de vos élus sur tous les sujets touchant à l'organisation, la gestion et la bonne marche de l'entreprise (temps de travail, rémunération, bilan social, épargne salariale, modification de l'organisation, etc.). Les employeurs ne peuvent appliquer une décision sur ces sujets sans avoir recueilli l'avis – positif ou négatif – des représentants du personnel.

C'est donc le lieu où vos élus débattent et s'expriment sur les choix stratégiques de l'entreprise. En votant pour les représentants qui portent les positions que vous soutenez, vous participez à la vie de l'entreprise.

Précision : dans les IEG, par exception, le CE ne gère pas les activités sociales qui sont confiées à la CCAS*.

* Caisse Centrale d'Activités Sociales des IEG

Adoptez un Délégué du Personnel (DP)

Ici aussi votre vote est déterminant car les Délégués du Personnel sont élus par les salariés. Comme son nom l'indique, le DP représente les salariés. C'est lui qui « va au charbon » pour vous défendre !

Il rencontre, au moins une fois par mois, l'employeur pour lui faire part de réclamations individuelles et collectives en matière de réglementation du travail ou d'application des accords ou textes existants dans l'entreprise. C'est un vrai « Défenseur Personnel ».



Vos droits ne sont pas respectés ? Vous avez un problème dans votre évolution ? Le Délégué du Personnel sera votre interlocuteur privilégié !

Devinez ce qu'est une DUP

Suite à la loi Rebsamen du 17 août 2015, si l'entreprise a un effectif inférieur à 300 salariés, une Délégation Unique du Personnel (DUP) peut être mise en place.

Cet organe de représentation du personnel rassemble les Délégués du Personnel (DP), le Comité d'Entreprise (CE) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les membres de la DUP deviennent alors « multicartes ».

Si l'entreprise a un effectif supérieur à 300 salariés, il est aussi possible de créer une DUP. Elle rassemble soit 2 de ces instances (CE + DP, CE + CHSCT, DP + CHSCT), voire les 3 (CE + DP + CHSCT) ; sous réserve d'un accord majoritaire d'entreprise.

Sachez ce que font vos autres représentants

■ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le **CHSCT** veille à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des salariés. Ses membres sont donc consultés par les employeurs avant toute modification significative des conditions de travail (déménagement, aménagement des postes de travail, réorganisation du travail, etc.). Ils analysent les risques professionnels et étudient les causes d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Ils ont également une « casquette d'enquêteur » car ils procèdent à des inspections pour vérifier le respect des règles en matière de prévention des risques.



■ Comité Central d'Entreprise (CCE)

Le **CCE** est une instance mise en place quand une entreprise comporte plusieurs établissements CE. Vos élus au sein du CCE examinent et donnent un avis sur les dossiers liés à l'organisation et la stratégie de l'entreprise sur un périmètre qui englobe plusieurs CE.

Pour faire simple : le CE est à la maille de l'établissement, le CCE est à la maille de l'entreprise quand elle a plusieurs établissements CE.



■ Commission Secondaire du Personnel (CSP)

Les membres de la **CSP** se réunissent de manière paritaire, c'est-à-dire qu'il y a autant de représentants du personnel que de représentants de l'employeur. Ils examinent

la situation individuelle des salariés : propositions d'avancement, aptitudes aux emplois, changement d'affectation, admissions au stage statutaire, titularisation, services actifs, sanctions disciplinaires et requêtes individuelles.

■ Commission Supérieure Nationale du Personnel (CSNP)

Pas d'accord avec une décision prise en CSP ? Vous pouvez faire appel en **CSNP**. Compétente dans l'ensemble des entreprises de la branche des IEG, elle traite les dossiers dans ses différentes sous-commissions : titularisation, discipline, classement, avancement, primes, service actif et enfin agent cadre. Pour les entreprises qui n'ont pas de CSP, la CSNP fait « office de ».



Adoptez un Délégué Syndical (DS)

Le **DS** est LE représentant de son syndicat auprès des salariés et de la direction. Il négocie et signe les accords avec l'employeur.



Le DS, souvent appelé « Monsieur Plus », porte des revendications collectives dans le but d'améliorer les conditions de travail existantes, tandis que le délégué du personnel (DP) veille à ce que les accords existants soient bien appliqués. Le DS anime et développe également une section syndicale au sein de son établissement. En résumé, c'est un véritable « Distributeur de Solutions ».

Élections CE/DP : pourquoi voter ?

Désormais, le monde fascinant des IRP n'a plus de secret pour vous. Il est donc temps de passer à l'étape 2 de votre parcours initiatique : les élections ! Les élections CE/DP, également appelées « Élections professionnelles », ont lieu tous les 3 ans dans les IEG. Les dernières se sont déroulées en 2013, les prochaines se tiennent en novembre 2016.

■ Pourquoi je vote ?

Pour élire mes représentants en CE et mes DP. Mais il est bon de savoir que les résultats de ces élections recèlent quelques « bonus ».

+ de 10 % des suffrages : vous avez débloqué des bonus

Bonus

Vos représentants ont du « poids » face à la Direction. C'est cela la représentativité. Ils vont pouvoir négocier, signer ou rejeter les accords proposés par la Direction.

Double bonus

Les organisations syndicales vont pouvoir :

- désigner un Représentant Syndical au CE (RSCE),
- désigner un DS et des membres siégeant en CSP,
- désigner un Représentant Syndical en CHSCT.

■ Les étapes clés de l'organisation des élections professionnelles



1 Négociation des règlements électoraux (niveau entreprise)



2 Dépôt des candidatures (listes)



3 Campagne électorale



4 Vote papier ou vote électronique



5 Dépouillement



6 Résultats des élections

Dans les IEG, il y a environ 160 établissements CE et 330 établissements DP. Il n'y a donc pas une élection unique mais plus de **2 000 élections** qui ont lieu en parallèle ! Car, rappelons-le, deux élections ont lieu pour chaque collège (titulaires et suppléants).

Élections CE/DP : comment voter ?

Étape 3 : où, quand, comment voter ? Les modalités de vote sont définies en fonction des Protocoles d'Accord Préélectorales (PAP) négociés dans chaque entreprise de la branche professionnelle. En fonction du PAP de votre entreprise, vous voterez par vote électronique ou par vote physique.

■ Vote électronique, c'est pratique !



Vous recevrez vos codes personnels par courrier à votre domicile. Si vous perdez vos codes, des procédures de récupération sont prévues. Pour les connaître, adressez-vous à votre DS préféré.

Pour garantir la validité de votre vote et la régularité de l'élection, ne donnez pas vos codes (le vote par procuration est interdit). Le vote doit être réalisé dans un endroit isolé avec garantie que personne ne regardera « par-dessus votre épaule ».

En cas de pression « conviviale » pour récupérer votre code, alertez immédiatement les organisations syndicales qui viendront vous assister pour mettre fin à ce type de méthode illégale.

■ Vote physique, c'est historique !

Le vote « physique » implique de vous déplacer dans le bureau de vote de votre lieu de travail ou de voter par correspondance (voir page 6).

Un bureau de vote est mis en place par collège et par nature d'élection. Ainsi, il peut y avoir jusqu'à 10 bureaux de votes sur un même lieu.

Pas de panique vous comprendrez dans la prochaine étape pourquoi vous devrez voter plusieurs fois : quand on aime, on ne compte pas !



Calendrier des élections

EDF	Vote électronique	Du 17 au 24 novembre 2016
ENEDIS et GRDF	Vote électronique	Du 17 au 24 novembre 2016
ENGIE	Vote électronique	Du 21 au 24 novembre 2016
GRTgaz	Vote électronique	Du 17 au 24 novembre 2016
RTE	Vote électronique	Du 18 au 24 novembre 2016
Pour les autres entreprises, voir les modalités locales.		



2^{ème} tour : si le nombre de suffrages exprimés n'atteint pas la moitié du nombre des électeurs inscrits ou si des sièges restent à pourvoir faute de candidats suffisants, un 2^{ème} tour sera organisé en principe le 8 décembre 2016 (voir les modalités par entreprise).

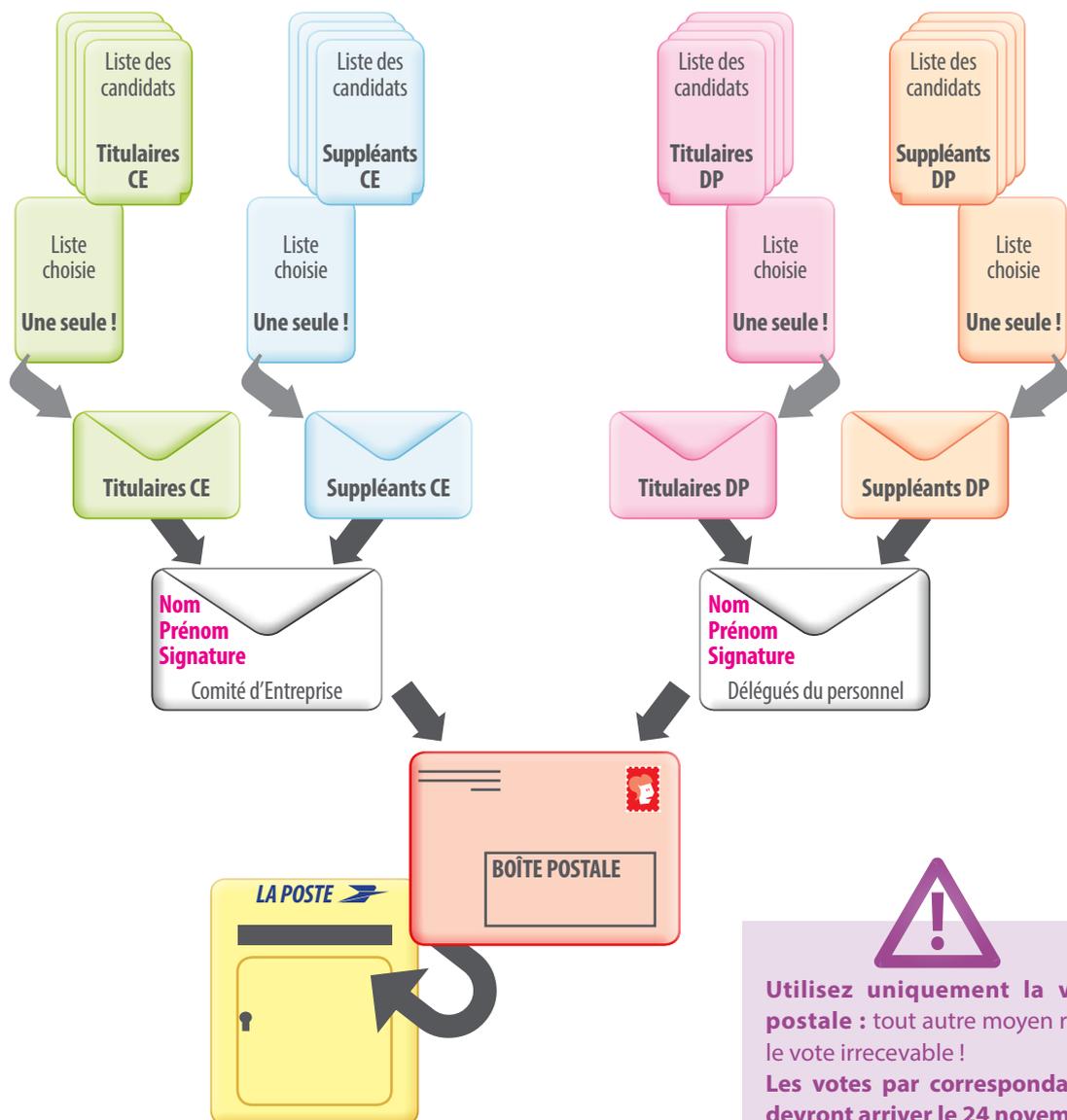
Votez tranquillement, votez par correspondance !

Le vote électronique n'est pas mis en place dans votre entreprise ? Vous devrez donc vous déplacer pour voter... Sauf si vous optez pour la solution la plus pratique : le vote par correspondance !

Finalement, c'est la meilleure solution pour ne pas oublier de voter le jour J ou pour éviter l'attente dans les bureaux de vote. Assis confortablement chez vous, vous n'aurez qu'à glisser les bulletins dans les enveloppes adéquates puis les poster.

■ Pour les élections du CE

■ Pour les élections des DP



Utilisez uniquement la voie postale : tout autre moyen rend le vote irrecevable !
Les votes par correspondance devront arriver le 24 novembre 2016 au plus tard. Envoyez votre vote sans attendre !

Pourquoi dois-je voter plusieurs fois ?

Vous savez désormais comment vous allez voter, mais pourquoi y a-t-il autant de bulletins ? Réponse : car il y a plusieurs collèges ainsi que des candidats titulaires et des candidats suppléants. Rassurez-vous, cette étape est moins compliquée qu'elle en a l'air !

Pour les élections CE, vous votez dans votre collège d'appartenance (exécution, maîtrise, cadre). Idem pour les élections DP mais avec une variante : les collèges maîtrise et cadre sont regroupés.

Chaque électeur devra voter 4 fois dans son collège : pour une liste de candidats titulaires en CE, pour une liste de suppléants en CE, pour une liste de DP titulaires et pour une liste de DP suppléants.

Pourquoi les listes des candidats titulaires et suppléants ne sont-elles pas regroupées ? Ce serait plus simple en effet. Mais, si une même personne peut à la fois figurer sur la liste des titulaires et sur celle des suppléants, elle ne peut être élue qu'une fois. Il faut donc d'abord dépouiller les résultats des élus titulaires pour connaître ensuite les élus suppléants.

■ Élections CE

1^{ER} VOTE : liste de titulaires

3^{ème} collège : Cadres

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

2^{ème} collège : Agents de maîtrise

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

1^{er} collège : Agents d'exécution

Liste
UNSA
Énergie

2^{ÈME} VOTE : liste de suppléants

3^{ème} collège : Cadres

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

2^{ème} collège : Agents de maîtrise

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

1^{er} collège : Agents d'exécution

Liste
UNSA
Énergie

■ Élections DP

3^{ÈME} VOTE : liste de titulaires

2^{ème} collège : Agents de maîtrise et cadres

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

1^{er} collège : Agents d'exécution

Liste
UNSA
Énergie

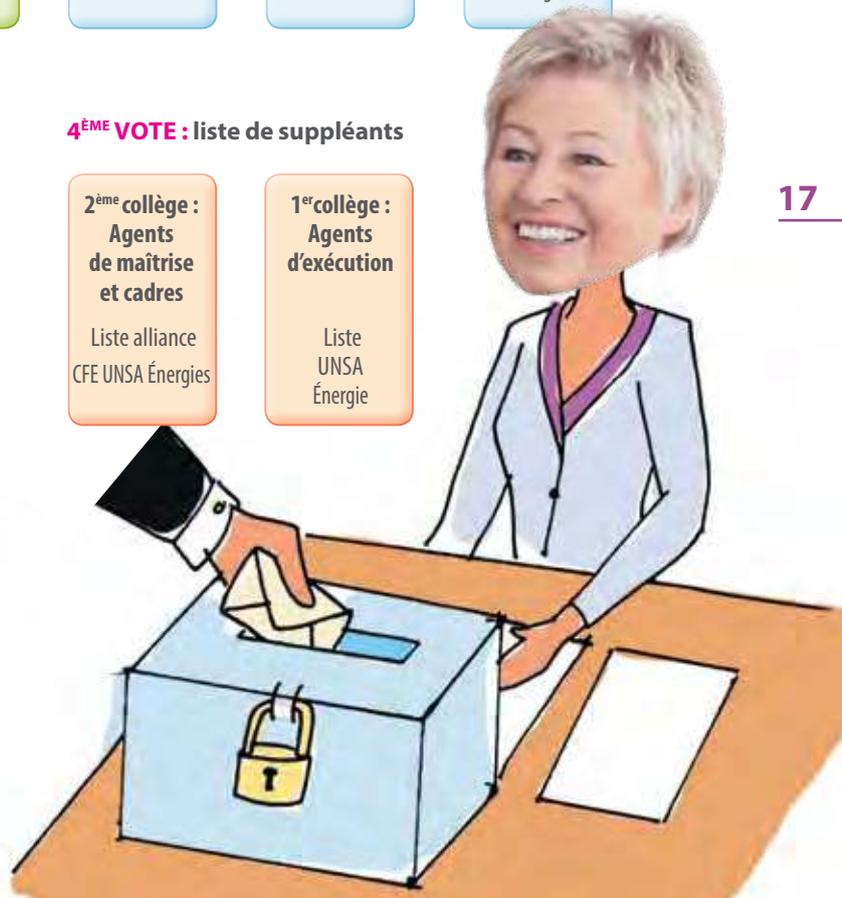
4^{ÈME} VOTE : liste de suppléants

2^{ème} collège : Agents de maîtrise et cadres

Liste alliance
CFE UNSA Énergies

1^{er} collège : Agents d'exécution

Liste
UNSA
Énergie



Pour qui voter ?

Vous avez suivi toutes les étapes du parcours d'initiation aux élections CE/DP. Par votre vote, vous êtes désormais prêt(e) à prendre part aux débats pour défendre l'intérêt général des salariés dans l'entreprise et le vôtre ! Reste une dernière énigme à résoudre : pour qui allez-vous voter ? **En 2016, adoptez la bonne attitude et votez CFE UNSA Énergies.**

■ La CFE Énergies

« AVEC ELLE, CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR »

La CFE Énergies est une organisation syndicale catégorielle – c'est-à-dire représentative des cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise – active dans la branche des IEG.

Partenaire social ouvert sur son environnement, force de propositions, notre syndicat rassemble des femmes et des hommes qui partagent loyalement des valeurs et des principes communs.

Nous contribuons à fédérer, en toute indépendance, ceux qui s'impliquent en faveur du respect, de la solidarité et de l'équité au sein de nos entreprises.

Animés par la conviction que donner la place primordiale à l'humain ne peut que favoriser le progrès social, nos militants portent nos revendications avec détermination et courage.

Notre organisation, dynamique et démocratique est à l'écoute des besoins des adhérents comme des militants. Elle se veut ouverte au renouvellement des personnes et des idées.

Indépendant, libre de pensée, notre syndicat est reconnu pour la pertinence de ses analyses et le pragmatisme de ses propositions.

Depuis son origine, la CFE Énergies joue un rôle essentiel dans toutes les négociations relatives aux grandes questions de société : épargne salariale,

santé au travail, équilibre des temps de vie, égalité professionnelle, intégration des personnes handicapées, emploi des seniors, la CFE Énergies est à l'avant-garde sur ces grands sujets.

En choisissant la CFE Énergies, vous prenez votre avenir en main avec, à vos côtés, un partenaire constructif.



Quelques chiffres...

La CFE Énergies est actuellement la **2^{ème} Organisation Syndicale (OS)** représentative dans la branche des IEG. Lors des dernières élections, elle a remporté **près de 25 % des scrutins** dans les collèges maîtrise et cadre, et **21 % des suffrages de l'ensemble des salariés**. Notre organisation est en constante progression depuis une dizaine d'années.

L'équation est simple : plus l'alliance CFE UNSA Énergies obtiendra de voix, plus elle sera forte et plus vos idées seront défendues dans toutes les instances de décision !

■ Alliance CFE UNSA Énergies « RASSEMBLONS NOS ÉNERGIES ! »



Depuis 2010, le Conseil National de la CFE Énergies a renouvelé l'alliance avec l'UNSA Énergie. Cette alliance, traduite par un accord d'entente électorale et une gouvernance commune, ne constitue pas une révolution, mais bien une évolution de notre syndicalisme vers la 3^{ème} force syndicale. Nous démontrons ainsi que le syndicalisme a encore un bel avenir devant lui.

L'UNSA est une organisation jeune (1993), en constante progression, avec une notoriété égale à celle de la CFE Énergies.

Elle nous aide à redynamiser nos actions, nos moyens de communication et à mieux affirmer le rapport de

force avec les employeurs qui délaissent de plus en plus les intérêts des salariés pour favoriser ceux de la finance.

Le « réformisme combatif » de l'UNSA est bien en phase avec le concept de « coopération – conflit » de la CFE Énergies et avec l'attente de nombreux salariés qui souhaitent des représentants plus revendicatifs.

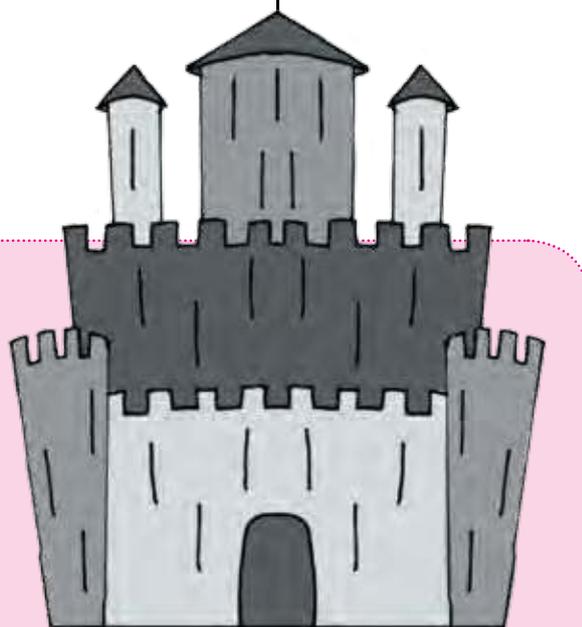
Nous disposons maintenant d'un certain nombre d'élus sous la double étiquette CFE UNSA Énergies. Notre influence, pour porter des projets sociaux et défendre les salariés, s'en trouve augmentée d'autant.

Dans un monde syndical figé, nous avons conscience, par notre initiative d'alliance, de rompre avec bien des habitudes et de bousculer nombre de conservatismes. Nous ne mésestimons pas les difficultés de la tâche, ni les obstacles qui vont se dresser devant nous.

Nous dérangeons l'ordre établi. Tant pis ou tant mieux ! Nous sommes habités par la volonté de construire. Nous avons la conviction qu'un élan et un rassemblement des forces syndicales réformistes autour de nos deux organisations peuvent, à terme, transformer le paysage syndical et l'ensemble de nos relations sociales afin de défendre au mieux les intérêts de chaque salarié.

Sans renier notre passé, nous sommes donc tous, la CFE Énergies et l'UNSA Énergie, fiers de cette évolution du syndicalisme dans le 21^{ème} siècle.

EMPLOYEUR



ÉLECTIONS CE/DP > LE 24 NOVEMBRE 2016

AVEC L'ALLIANCE CFE UNSA, J'ADOPTE...



...UN VRAI PARCOURS PROFESSIONNEL

On vous demande souvent d'être agile et employable. Mais vous, avez-vous une vraie vision des parcours possibles dans l'entreprise ?

Vous avez besoin d'un accompagnement renforcé, de nouveaux outils d'aide à la recherche d'opportunités, de formations adaptées à la réalisation de votre projet, d'aide à la mobilité fonctionnelle et/ou géographique. S'épanouir dans l'entreprise ne doit pas être un parcours du combattant ! Même pour une seconde partie de carrière, L'Alliance CFE UNSA s'y emploie !



...UNE ORGANISATION DU TRAVAIL RÉALISTE ET BIENVEILLANTE

Le droit à la déconnexion, le télétravail ou le travail à distance, le respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle, cela vous parle ?

Si le numérique est une chance, il ne doit pas déshumaniser l'entreprise. Vous recherchez un système de management basé sur la confiance avec plus de marges de manœuvre, davantage d'autonomie et plus de transversalité ? Des solutions existent et nécessitent un véritable changement culturel ! L'Alliance CFE UNSA a des propositions !



...UNE RECONNAISSANCE LÉGITIME ET AUTHENTIQUE

On vous a déjà dit que vous étiez précieux pour l'entreprise ?



On vous a déjà dit merci ? La reconnaissance, c'est vous démontrer que vous comptez pour l'entreprise. C'est d'abord une rémunération ancrée dans un socle commun, assortie de différenciations porteuses de sens et un juste partage des bénéfices liés à la performance collective. Pour l'Alliance CFE UNSA, c'est aussi un savoir être plus humain

dans l'entreprise vis-à-vis de vous, qui reconnaît, dans l'attention et la confiance qu'elle vous témoigne au quotidien, la juste valeur de votre professionnalisme et de votre engagement.

...UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'entreprise « family friendly »*, vous en rêvez ?

Extension du CESU pour la crèche de vos enfants, harmonisation des temps de vie, prise en compte des évolutions de la société pour les droits familiaux, égalité professionnelle, l'Alliance CFE UNSA trouve les solutions pour votre bien-être et votre épanouissement au travail !

**Entreprise qui favorise l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle*



...UN STATUT RÉNOVÉ ET RÉAFFIRMÉ

Votre contrat de travail, vous en êtes content ?

Le statut des IEG, vous y tenez ? Le faire vivre, le faire évoluer, le moderniser mais le conserver est une priorité. Retraite, tarif agent, congés spéciaux, système de rémunération, aide aux frais d'études des enfants, prime pour la mobilité ... font partie de votre contrat d'embauche. C'est le pacte social de notre branche professionnelle que défend l'Alliance CFE UNSA.



...UN PROJET INDUSTRIEL ET SOCIAL PORTEUR D'AVENIR

Est-ce le cas pour votre entreprise ?

Transition énergétique, prix du CO₂, ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques, avenir du nucléaire et du thermique, incertitude des prix de marché, mutation numérique, emplois... vous avez besoin d'un décryptage sans complaisance de la stratégie de votre entreprise et d'interlocuteurs fiables partout pour préparer l'avenir. De nos entreprises à la Commission européenne, l'Alliance CFE UNSA est dans l'action.

J'ADOpte...

...UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Quand passera-t-on de la parole aux actes ?

La responsabilité sociale des entreprises, elles en parlent toutes sur papier glacé mais ça fond comme neige au soleil. Salariés, sous-traitants, clients, pouvoirs publics, votre entreprise a un rôle à jouer dans la promotion de normes sociales respectueuses des conditions de travail. Vous êtes salariés oui, et citoyens engagés dans l'entreprise comme dans la société. Des valeurs que l'Alliance CFE UNSA porte au quotidien !



POUR CONSTRUIRE VOTRE AVENIR, **21**
LE 24 NOVEMBRE 2016,
ADOpteZ LA BONNE ATTITUDE
CHOISISSEZ LES CANDIDAT(E)S DE
L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES !



#jevoteCFEUNSAEnergies

facebook.com/UNSA-Energie 
twitter.com/unsaenergie 
unsa-energie.fr

facebook.com/cfe.energies 
twitter.com/cfecgcnnergies 
cfe-energies.com



DP

Vincent n'est pas qu'un
Délégué du Personnel,
C'est un
Défenseur Personnel

Gardien expert de vos intérêts et de vos droits, Vincent répond à vos interrogations, vous assiste dans le dialogue avec votre hiérarchie et vous représente dans les moments-clés de votre vie professionnelle.

Vous aussi, faites confiance à Vincent et ses solutions sur mesure !
L'équipe CFE UNSA est à vos côtés.



AdopteUnDp.com

ÉLECTIONS CE/DP > LE 24 NOVEMBRE 2016

#jevotefcfEUNSAEnergies



© Guillaume Gaudin - Hignacomm

CE

Laure n'est pas qu'une
représentante au
Comité d'Entreprise,
C'est une
Créatrice d'Équilibre

Laure connaît bien votre métier et s'engage pour améliorer l'organisation et vos conditions de travail. Les projets majeurs de votre entreprise sont soumis à son regard d'experte.

Vous aussi, faites confiance à Laure et ses solutions sur mesure !
L'équipe CFE UNSA est à vos côtés.



AdopteUnCe.com

ÉLECTIONS CE/DP > LE 24 NOVEMBRE 2016

#jevotefcfEUNSAEnergies



© Guillaume Gaudin - Hignacomm

2^{ème} congrès d'IndustriAll European Trade Union : la CFE Énergies exporte ses valeurs

La CFE Énergies a participé au deuxième Congrès « d'IndustriAll European Trade Union » qui s'est tenu à Madrid du 7 au 9 juin 2016. Une véritable tribune pour faire entendre sa voix et porter ses valeurs au niveau Européen.

IndustriAll European Trade Union est une fédération syndicale européenne du secteur de l'industrie (voir encadré). Au sein de cette organisation, la CFE-CGC est représentée par les fédérations de l'**énergie**, de la **métallurgie**, de la **chimie**, de l'**eau** et de l'**assainissement**.

Pour notre Fédération Énergies, ce congrès a permis de promouvoir, au niveau européen, nos **valeurs** et les **intérêts des salariés** que nous représentons. Il a été notamment question de la défense de la place des comités « cols blancs »* dédiés aux cadres et agents de maîtrise, de la place du nucléaire dans le mix énergétique ou encore du renforcement des comités de dialogue social sectoriel.

Ces deux jours ont aussi été dédiés à l'amendement des statuts de l'organisation, à l'élection des nouveaux membres du secrétariat, du comité exécutif et à l'adoption du plan d'action d'IndustriAll Europe pour les quatre ans à venir.

Durant ces prochaines années, notre Fédération continuera à s'impliquer activement dans les différents comités thématiques mis en place par IndustriAll Europe (politique énergétique, comité sectoriel électricité, cols blancs, égalité professionnelle ...).

*Les Comités « cols blancs » sont des instances au sein desquelles sont traitées des problématiques liées au personnel d'encadrement. Au niveau européen, il existe uniquement deux catégories de personnel : les cols blancs (personnel d'encadrement) et les cols bleus (personnel non-cadre).

?

IndustriAll European Trade Union : une organisation pour la croissance industrielle et celle des emplois en Europe.

Cette organisation a vu le jour à **Bruxelles en mai 2012**. Elle est le fruit de la fusion de 3 fédérations syndicales :

- la Fédération Européenne des métallurgistes (**FEM**),
- la Fédération européenne des syndicats des mines, de la chimie et de l'énergie (**EMCEF**),
- la Fédération syndicale européenne Textile, Habillement et Cuir (**FSE-THC**).

Elle représente **7 millions** de salariés. Sa vocation ? Être un protagoniste puissant, déterminé et efficace dans l'arène politique européenne, afin de représenter au mieux les intérêts des travailleurs et travailleuses de l'industrie européenne.



LOBBYING : la CFE Énergies place sa voix

Dans un contexte où le secteur et les entreprises de l'énergie sont en constante mutation, la stratégie de lobbying de votre Fédération se décline à différents niveaux. Elle fait régulièrement entendre sa voix auprès des décideurs pour influencer leurs choix. Lumière sur ces actions qui restent souvent dans l'ombre.

Il y a maintenant 12 ans, EDF et Gaz de France perdaient leurs statuts d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial pour devenir des sociétés anonymes. C'est ainsi qu'a débuté une longue histoire législative, marquée par de nombreuses lois, qui vient de s'achever avec **la loi pour la transition énergétique et la croissance verte**.

Cette histoire a été marquée par des mutations majeures, inédites dans l'histoire du secteur énergétique français. Directives européennes visant l'ouverture des marchés, privatisation de Gaz de France et fusion avec Suez, acquisitions européennes d'EDF, filialisations et démixtage des distributeurs, mise en place de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), loi **NOME**¹... Autant de mutations que nos entreprises et leurs salariés ont eu à digérer, tout en assurant remarquablement leurs missions de service public. Et c'est loin d'être fini avec l'actuelle **crise du système électrique européen** qui met à mal la capacité d'investissement des énergéticiens, le développement des énergies renouvelables qui doit être rationalisé, les ruptures technologiques liées à l'émergence du digital qui impactent les « business model » historiques, la tendance à la décentralisation, sans oublier les



Toutes ces évolutions ont modifié et continuent de modifier l'organisation et la stratégie des entreprises du secteur énergétique français, leurs activités comme leurs métiers et par conséquent les conditions de travail des salariés.

enjeux liés au réchauffement climatique et à la souveraineté énergétique de l'Europe.

Toutes ces évolutions ont modifié et continuent de modifier l'organisation et la stratégie des entreprises du secteur énergétique français, leurs activités comme leurs métiers et par conséquent les conditions de travail des salariés. **Il est donc essentiel de les anticiper et d'influencer les décisions prises par les pouvoirs publics, à Bruxelles comme à Paris.** L'objectif est de faire entendre notre voix et plus largement celle de ceux qui sont les premiers concernés par les décisions, à savoir les salariés et en particulier ceux de l'encadrement.

Auditions parlementaires, commissions d'enquête, réunions ministérielles... c'est le combat que la Fédération mène sans relâche depuis 2004, tant auprès de la Présidence de la République, des services du Premier Ministre, des ministères de l'énergie et de l'économie, de la CRE, des parlementaires français et européens qu'auprès de la Commission européenne. Ce combat est doublé d'une forte présence dans les instances du dialogue environnemental telles que le Conseil National de la Transition Écologique ou au Conseil Supérieur de l'Énergie.

¹NOME : Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité. La loi NOME du 7/12/10 a pour objectif de permettre une ouverture effective du marché de l'électricité.

2016 n'a pas dérogé à cette règle, bien au contraire. **La bataille des concessions hydrauliques s'est intensifiée depuis janvier 2016 avec de multiples rendez-vous ministériels et à Bruxelles** qui ont abouti à freiner la mise en concurrence que la mise en demeure européenne devait accélérer. L'action concertée entre les militants de RTE et l'équipe fédérale a permis d'éviter le scénario d'ouverture du capital de RTE à des acteurs privés. Qu'il s'agisse de la programmation pluriannuelle de l'énergie ou du comité stratégique de filière nucléaire, **notre lobbying a également visé à défendre la place du gaz et du nucléaire dans le mix énergétique français** et à concevoir une refondation de la filière nucléaire qui ne soit pas qu'un montage capitalistique. C'est d'ailleurs le sens de notre

action autour du projet d'EDF à Hinkley Point. Sans oublier nos réponses aux consultations de la CRE sur le **TURPE**², l'**ATRD**³ et l'**ATRT**⁴ visant à donner à ENEDIS, GRDF et GRTgaz les moyens d'investir dans les réseaux de distribution ou notre action en faveur d'un prix du carbone qui ne soit pas un non-sens industriel, social et climatique parce qu'unilatéral et discriminatoire.

Ces actions ont vocation à se poursuivre cet automne, en s'appuyant sur les équipes métiers et l'équipe fédérale en charge du lobbying, constituée autour d'**Alexandre GRILLAT**, de **Catherine HALBWACHS** et de **Georges LOUIS**. Ces actions ont naturellement vocation à s'intensifier avec la perspective des **élections présidentielles** et législatives de 2017.

Un nouveau livre blanc des énergies et un questionnement des candidats sur leurs choix de politique énergétique sont d'ores et déjà programmés pour que la voix de la CFE Énergies soit pleinement entendue par les décideurs.

Vous pouvez compter sur nous !



² TURPE : Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics de l'Électricité

³ ATRD : Accès des Tiers aux Réseaux de Distribution

⁴ ATRT : Accès des Tiers au Réseau de Transport

L'UNIR : l'union qui fait la force... des retraités

Le saviez-vous ? Si vous êtes retraité(e), vous pouvez bénéficier des services de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités (UNIR). Votre magazine fait le point sur cette Union qui peut vous être très utile.

▣ Quelle est la mission de l'UNIR ?

L'UNIR étudie, exprime et défend vos **intérêts matériels et moraux**. Elle vous propose une plateforme de services répondant à vos attentes. C'est votre partenaire pour que vous soyez mieux pris en compte en tant que retraités via la Confédération CFE-CGC, les Fédérations, les Unions Régionales (UR) et Départementales (UD).

▣ Quel est son champ d'action ?

L'UNIR entretient des relations permanentes avec la Confédération CFE-CGC et le **COR**¹, dans les domaines de la Sécurité Sociale, des caisses complémentaires, de la prévoyance maladie, des mutuelles, du handicap, des régimes spéciaux, des régimes des fonctionnaires, de l'APA, etc...

Les UD et UR sont chargées des relations et des communications avec les organisations territoriales afin d'assurer la présence de l'UNIR sur le plan géographique et au sein des entreprises.

▣ Quels sont les bénéfices de l'UNIR ?

Avec l'UNIR, c'est votre protection sociale et votre pouvoir d'achat qui sont défendus. Vous pouvez être soutenus par ses élus ou ses représentants dans les organismes paritaires. Vous bénéficiez aussi d'aide et de conseils lors de la recherche d'une structure d'accueil, pour le droit à l'APA, etc... Vous profitez d'une cotisation réduite ouvrant droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66 %. En vous engageant dans les UD et les UR, vous avez même la possibilité d'accéder à des mandats dans les organismes paritaires.



L'UNIR : des services sur-mesure, avec notamment :

- la mise à jour permanente des postes de Délégués dans les UD et les UR,
- une accession à une revue de presse dédiée aux problèmes des retraités « NewNews »,
- une connexion à l'actualité avec le journal trimestriel « UNIR Informations »,
- une participation aux rencontres **inter-UCR**² avec les autres organisations syndicales pour convenir des actions à mener auprès des Ministères,
- une présence active au **CNRPA**³.

POUR EN SAVOIR +

sur l'actualité et tous les services de l'UNIR, rendez-vous sur le site : <http://unir.cfecgc.org/>. En vous abonnant à son blog, vous recevrez par mail une notification dès la parution d'un nouvel article.

ALORS RESTEZ CONNECTÉS !



¹Conseil d'Orientation des Retraites

²Unions Confédérales Retraités

³Comité National des Retraités et Personnes Agées



L'expertise mutualiste

au service de votre protection sociale complémentaire



SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, MUTEX-l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
partenaires-sociaux@mutex.fr
www.mutex.fr



Dix commandements pour éviter les virus !



Votre ordinateur peut subir l'assaut de virus à tout moment ! Pour l'en prémunir, apprenez les gestes qu'il faut faire pour doper sa sécurité. Mais aussi, ceux à éviter absolument car si les outils sont fiables, il existe un maillon faible : c'est vous. Voici donc nos dix commandements pour ne pas être infecté !

1 / D'UN ANTIVIRUS TU T'ÉQUIPERAS

Un antivirus est un rempart à dresser en priorité sur votre ordinateur pour le protéger. Maintenez-le à jour quotidiennement ! Cette opération lui fournit la liste réactualisée des derniers virus identifiés par l'éditeur. **Notre choix** : Kaspersky Total Security

➤ <http://www.kaspersky.fr>

2 / TON SYSTÈME ET TES LOGICIELS À JOUR TU GARDERAS

Les mises à jour de Windows et de Mac OS renforcent votre système contre d'éventuelles attaques par des failles. Ne minorez pas les alertes vous prévenant de la disponibilité d'une mise à jour. De la même façon, appliquez à vos logiciels chaque nouvelle version recommandée.

Notre conseil : si vos logiciels proposent une option de recherche de mise à jour automatique, activez-la sans tarder.

3 / DES OUTILS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE TU INSTALLERAS

Les logiciels antivirus ne sont pas des barrières infranchissables. Vous pouvez épauler votre antivirus d'outils complémentaires spécialisés dans des domaines précis. Ainsi, **AdwCleaner** (➤ <http://is.gd/sUGmQa>) éliminera les logiciels publicitaires qui envahissent votre PC (porteurs parfois de codes malveillants). **Malwarebytes** (➤ <http://is.gd/20ZQsH>) lui, éradiquera les malwares et autres logiciels espions qui seraient passés entre les mailles du filet de votre antivirus. Enfin, contre le rançongiciel* Locky, l'éditeur Bitdefender propose un outil baptisé **BDAntiRansomware**. À télécharger gratuitement sur ➤ <http://is.gd/Rd8YVQ>. Pensez à mettre à jour régulièrement tous ces outils.

4 / DU CLIC TROP RAPIDE TU T'ABSTIENDRAS

Les voies d'infection d'un ordinateur sont connues : une pièce jointe à un mail, un fichier téléchargé sur le Web ou transmis via une clé USB. Mais, même en surprotégeant votre PC, il reste un maillon faible : vous ! Vérifiez systématiquement les adresses des expéditeurs des courriels avec pièce jointe. En cas de doute, soumettez le fichier à l'analyse de votre antivirus. Le cas échéant, confiez l'examen du fichier à un service en ligne comme **VirusTotal**, (➤ <https://www.virustotal.com>) qui va le livrer à l'œil expert d'une quarantaine d'outils antiviraux. Agissez de la même façon avec les fichiers que vous téléchargez sur des sites dans lesquels vous n'avez pas toute confiance ou trouvés sur BitTorrent.



5 / LES PROGRAMMES GRATUITS TOUJOURS TU SUSPECTERAS

Lors de l'installation de logiciels gratuits, soyez extrêmement attentifs aux cases cochées par défaut. Elles valident souvent le rapatriement de logiciels supplémentaires qui vont polluer votre ordinateur et le rendre vulnérable à d'éventuels piratages. N'hésitez pas à revenir en arrière, à cliquer sur les options d'installation personnalisée et à activer les boutons marquant votre désaccord. Et même après toutes ces vérifications, une fois le logiciel ouvert, surveillez les processus en cours depuis le Gestionnaire des tâches de Windows. Parfois, les programmes gratuits installent et lancent d'autres logiciels, même sans votre accord.

6 / UN BLOQUEUR DE PUBS TU UTILISERAS

Les bloqueurs de publicités comme **Adblock** sont une excellente protection contre les virus cachés dans les bandeaux publicitaires, les fenêtres pop-up et les animations. Toutes les réclames ne sont pas porteuses de code malveillant. Néanmoins, dans le doute, mieux vaut prévenir que guérir ! Quitte à désactiver le bloqueur de pubs lorsqu'il contraint la visite de vos sites de confiance.

➤ <https://adblockplus.org/fr/>

* Logiciel malveillant qui prend en otage vos données personnelles



7 / DES DROITS D'ADMINISTRATEUR TU N'ABUSERAS PAS

Si, malgré toutes vos précautions, un virus venait à se nicher dans votre ordinateur et que vous l'utilisez avec un seul compte administrateur, il pourrait causer de gros dégâts. Via ce compte, un logiciel malveillant pourrait prendre facilement le contrôle de votre ordinateur, en modifier les réglages de sécurité et le rendre encore plus vulnérable à votre insu. Préférez plutôt évoluer sur le Web avec un compte utilisateur standard. Celui-ci ne dispose pas des autorisations dévolues à l'administrateur. Impossible donc de modifier les paramètres sans que vous ne le sachiez.

8 / LE PARE-FEU DE TA BOX ADSL OU FIBRE TU ACTIVERAS

Un pare-feu est déjà installé et actif sur votre PC Windows. Il filtre les données qui entrent et qui sortent en surveillant les ports de connexion.

Pour renforcer votre sécurité, activez également le pare-feu présent sur votre box internet. Il est plus difficile à contourner que celui du PC. Rendez-vous sur la page Web d'administration de votre box.

Conseil : Attention, ne soyez pas trop rigoureux. Sinon, nombre de vos applications et de vos logiciels risquent tout bonnement de ne plus fonctionner.

9 / DES RÉSEAUX WIFI PUBLICS TU TE MÉFIERAS

En vadrouille, avec votre ordinateur portable ou votre tablette, vous aimez faire une halte au fast-food du coin et profiter gratuitement du réseau wifi à disposition. Mais avez-vous bien regardé le SSID, autrement dit le nom de ce réseau sans fil ? Est-ce vraiment celui du restaurant ? Pas sûr. Il peut s'agir d'un faux réseau au nom très similaire, géré par un pirate caché non loin. En vous y connectant, vous lui ouvrez toutes grandes les portes de votre ordinateur et, à votre insu, il peut le siphonner à loisir.

10 / TON TRAFIC RÉSEAU TU SURVEILLERAS

Si vous êtes d'un naturel parano ou que vous suspectez fortement la présence d'une application malveillante sur votre ordinateur, installez un utilitaire de surveillance du trafic réseau comme **TCPView**, (<http://is.gd/A42C8i>).

Il fait partie de la suite d'outils Sysinternals de Microsoft. Une fois que vous l'aurez lancé, il vous donnera dans le détail les logiciels et applications qui exploitent une connexion entrante ou sortante de la machine, le protocole réseau utilisé (UDP ou TCP) ainsi que l'adresse des serveurs auxquels chaque application se connecte.



275
espèces

AVEC 275 ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SOUS NOS LIGNES, L'ÉLECTRICITÉ ET LA BIODIVERSITÉ SONT EN PHASE.

Afin de limiter l'empreinte environnementale de ses ouvrages, RTE, le réseau de transport d'électricité, s'engage à préserver la richesse de la biodiversité en reconstituant des milieux écologiques pérennes sous ses lignes. Par exemple, en Île-de-France, plus de 275 espèces végétales ont été recensées sous nos 300 km de lignes.

Retrouvez tous les projets sur [rte-france.com](https://www.rte-france.com)



Pour plus
d'informations
FLASHEZ-MOI !

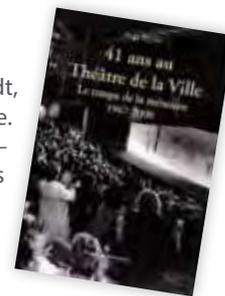
Rte

41 ans au Théâtre de la Ville – Le temps de la mémoire – 1967 - 2008

Serge PEYRAT

• *Éditions de l'Amandier*

Lorsqu'il est aménagé en 1967 en lieu et place des installations intérieures du théâtre Sarah Bernhardt, place du Châtelet, le nouveau Théâtre de la Ville doit faire face à des critiques d'une rare violence. Sa programmation est multiple et généreuse : en général un récital est donné en fin d'après-midi – Juliette Gréco fut l'une des premières à s'y frotter – et une pièce le soir. Les premières représentations montent « *Six personnages en quête d'auteur* » de Pirandello, ou « *L'engrenage* » de Sartre. Bientôt le répertoire de Brecht sera de la partie, avec le Berliner Ensemble. Sous la houlette de grands directeurs, Jean Mercure puis Gérard Violette, ce qui pouvait paraître une aventure utopique se mue en une totale réussite. Le répertoire se diversifie, avec l'entrée en force de la danse et l'emblématique Pina Bausch du Tanztheater. Le théâtre acquiert aussi une seconde salle, avec les Abbesses à Montmartre. Malgré un incendie à la salle du Châtelet, le Théâtre de la Ville poursuit son œuvre au fil des décennies, agrémentant son offre par certaines tournées mémorables à l'étranger. Une épopée contée avec chaleur et émotion par l'un de ses protagonistes, Serge Peyrat, à présent retourné à son métier d'acteur. Aujourd'hui, le théâtre est en réfection pour deux saisons, mais il propose des spectacles hors les murs dans des salles partenaires : pour notre plus grand plaisir !

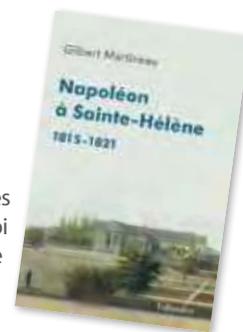


Napoléon à Sainte-Hélène – 1815 -1821

Gilbert MARTINEAU

• *Éditions Tallandier*

L'empereur Napoléon, redevenu le général Bonaparte, arrive sur l'île de Sainte-Hélène prisonnier des Anglais, à bord du Northumberland. Il s'était rendu dans l'espoir de gagner l'Amérique, au lieu de quoi il se retrouve confiné sur un rocher perdu de l'Atlantique sud, où il livrera sa dernière bataille : celle de la mémoire. Quelques fidèles ont suivi : Bertrand, Gourgaud, Montholon, Ali le fidèle serviteur, Las Cases qui gagnera ses galons de mémorialiste, ou encore Cipriani et Marchand. Après un court séjour à la maison des Briars, c'est la sinistre résidence de Longwood qui abrite le successeur de César et Alexandre. En 1816, arrive à Plantation House le sinistre et humiliant Hudson Lowe, gouverneur méticuleux et haineux. Les quelques confrontations avec son prisonnier seront houleuses et sans concession. Les Français sont confinés, interdits de tout contact avec les locaux. Les puissances alliées dépêchent quant à elles chacune sur place leur commissaire, mais le grand homme ignore cette représentation. Les années passent, la santé de Napoléon se détériore, une hépatite chronique est diagnostiquée, mais c'est sans doute un ulcère ou un cancer à l'estomac qui lui sera fatal. Napoléon meurt sur son lit de camp, qu'il a préféré à tout autre confort. Lowe a minimisé la maladie, évidemment. La dépouille de l'empereur des Français est rapatriée par Louis-Philippe en 1840, pour être inhumée, selon les vœux du défunt, sur les bords de la Seine dans sa bonne ville de Paris. Un témoignage essentiel d'un ancien consul honoraire de France à Sainte-Hélène, lequel a décortiqué avec une précision étonnante les cinq dernières années d'un homme qui fascine encore les esprits. Au final, une légende toujours en marche battue en brèche par des faits historiques tout à fait passionnants.



L'énigme Artaud

Les Temps Modernes - N°687 - 688 - Janvier - Avril 2016

• *Éditions Gallimard*

La revue créée par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir produit un important et précieux dossier sur Antonin Artaud. L'homme est désormais accepté par l'establishment, il a même fait l'objet d'une exposition conjointe avec Van Gogh au musée d'Orsay, « *Le suicidé de la société* ». Il n'en a pas toujours été le cas. Poète (L'ombilic des limbes), ses premiers écrits ont fait l'objet d'une correspondance soutenue avec Jacques Rivière, directeur de la NRF. Homme de cinéma, il fut Marat dans le Napoléon d'Abel Gance. Homme des planches, il défendit avec fougue un « *théâtre de la cruauté* », volontairement détaché des poncifs passifs et non révolutionnaires du théâtre classique. La folie est indissociable de son parcours, au point qu'on a parlé d'une esthétique en la matière. Les souffrances d'Artaud face aux traitements psychiatriques, son internement à Rodez, en sont les témoins douloureux. Membre de l'équipe surréaliste avant de s'en détacher, Artaud inspira et fascina de nombreux philosophes du XX^{ème} siècle, à commencer par Foucault auteur d'une « *Histoire de la folie* », Deleuze qui reprit son concept de corps sans organes, et l'incontournable Derrida, soutien de son editrice Paule Thévenin. Artaud, une énigme, un maître à penser au-delà de la pensée. Un génie au-delà du « raisonnable ».





IL EXISTE UNE FLEUR QUI PRODUIT DE L'ÉLECTRICITÉ

smartflower™ suit la course du soleil et alimente votre maison
tout au long de l'année grâce à ses pétales photovoltaïques.*

Notre avenir est électrique. Et il est déjà là.



edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* smartflower™ est commercialisée par EDF ENR en France. Cette fleur aux pétales photovoltaïques peut alimenter un foyer de 4 personnes, soit par exemple 3 500 kWh* par an à Lyon, hors eau chaude et chauffage. (* chiffres société Smart Flower Energy Technology GmbH).